

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1527 Société : 0am 16535A
 Actif Pensionné(e), Autre :
 Nom & Prénom : CHAIBA MUSTAPHA
 Date de naissance : 1955
 Adresse : HABIB TUTTI
 Tél. 0678278963 Total des frais engagés : 69,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
EL JAMALI MOHAMMED TAUFIK Pharmacist No. 10205 C.C.E.L. 000451 Casablanca Tel. 0522 766063	10-05-23	69,000

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

صيدلية الفوارات لش.م.م

PHARMACIE FOUART SARL

EL JAMALI MOHAMED TAOUIFIK

PHARMACIEN

0000001



Facture :

Casablanca le : 10-05-23

Client : CHARIB MUSTAPHA

23, Av fouarat, Hay Qods, Centre Commercial el Qods, Bernoussi Tél : 0522766063 - Casa
RC : 507 787 - IF : 50 325 124 - Patente : 31605514 - ICE 002790 36 1000056 - CNSS : 6347 9460

car lui seul peut juger de la nécessité de le poursuivre.

L'administration de ce médicament est déconseillée chez la femme qui allaita.

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

3. COMMENT PRENDRE ANTI-SPA 200 mg, comprimés pelliculés ?

Posologie

La posologie usuelle est de 1 comprimé, 2 à 3 fois par jour. Le comprimé sera pris avant les repas, avec un verre d'eau.

Mode d'administration

Voie orale.

Fréquence d'administration

Se conformer strictement à l'ordonnance de votre médecin.

Durée de traitement

Se conformer strictement à l'ordonnance de votre médecin.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ANTI-SPA 200 mg, comprimés pelliculés est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet.

- Rarement: nausées, céphalées.
- Très rares éruptions cutanées avec ou sans prurit. Très rares réactions allergiques, notamment urticaire ou œdème de Quincke.

Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si certains effets indésirables deviennent graves, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

5. COMMENT CONSERVER ANTI-SPA 200 mg, comprimés pelliculés ?

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Ne pas utiliser ANTI-SPA 200 mg, comprimés pelliculés après la date de péremption mentionnée sur la boîte.

Les médicaments ne doivent pas être jetés au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien ce qu'il faut faire des médicaments inutilisés. Ces mesures permettront de protéger l'environnement.

Pas de conditions particulières de conservation

6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Que contient ANTI-SPA 200 mg, comprimés pelliculés ?

La substance active est :

Mébérévine chlorhydrate 200,00 mg
Pour un comprimé pelliculé.

Les autres composants sont :

Lactose, hydroxyéthylcellulose, saccharose, amyloglycollate de sodium, aerosil, avicel PH 102, stéarate de magnésium, eau purifiée.

Pelliculage : Dioxyde de titane, talc, hydroxypropylméthylcellulose, eau purifiée.

Excipients à effet notable : Lactose, saccharose.

Qu'est-ce que ANTI-SPA 200 mg, comprimés pelliculés et contenu de l'emballage extérieur ?

Ce médicament se présente sous forme de comprimés pelliculés. Boîte de 30.

Fabricant / Titulaire d'AMM :

Laboratoires SOTHEMA

B.P. N° 1, 27182 Bouskoura

MAROC

Conditions de prescription et de délivrance :

Liste II (Tableau C)

Date de révision de la notice : Juillet 2012.





ANTI-SPA® 200 mg, comprimés pelliculés

Boîte de 30

Mébévérine chlorhydrate

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.
- Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Dans cette notice :

1. QU'EST-CE QUE ANTI-SPA 200 mg, comprimés pelliculés ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE ANTI-SPA 200 mg, comprimés pelliculés ?

3. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE ANT

4.

5.

6.

1.

ES

AN

(A:

Ce

Il e

l'in

40.00

10 2023

2126762

P P V

E X P

LOT

QUELS CAS

00/00 h

s biliaires et

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE ANTI-SPA 200 mg, comprimés pelliculés ?

Si votre médecin vous a informé(e) d'une intolérance à certains sucres, contactez-le avant de prendre ce médicament.

Ne prenez jamais ANTI-SPA 200 mg, comprimés pelliculés:

Allergie à l'un des constituants et chez l'enfant de moins de 6 ans en raison du risque de fausse route (avaler de travers).

En cas de doute, il est indispensable de demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

L'utilisation de ce médicament est déconseillée chez les patients présentant une intolérance au fructose, un syndrome de malabsorption du glucose et du galactose ou un déficit en sucrase/isomaltase (maladies héréditaires rares).

L'utilisation de ce médicament est déconseillée chez les patients présentant une intolérance au galactose, un déficit en lactase de Lapp ou un syndrome de malabsorption du glucose ou du galactose (maladies héréditaires rares).

Prise ou utilisation d'autres médicaments

Si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, y compris un médicament obtenu sans ordonnance, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Grossesse et allaitement

Il est préférable de ne pas utiliser ce médicament pendant la grossesse.

Si vous découvrez que vous êtes enceinte pendant le traitement, consultez votre médecin.

A-AMIBIASE

a-Formes orales :

Adultes : 1,5 g (3 comprimés pelliculés à 500 mg) par jour en 3 prises au début des repas.

Enfants : 30 à 40 mg/kg/jour en 3 prises au début des repas.

La durée du traitement de l'amibiase intestinale ou hépatique aiguë est de 7 jours.

b-Forme injectable :

Adultes : 1,5 g/jour (500 mg 3 fois par jour) en perfusion intra-veineuse.

Enfants : 30 à 40 mg/kg/jour en perfusion intra-veineuse.

Dans l'amibiase hépatique, au stade abcédatoire, l'évacuation de l'abcès doit être effectuée conjointement au traitement par le métronidazole.

L'administration par voie IV se fait en perfusion lente, à raison de un flacon de 100 ml en 30 à 60 minutes.

B- TRICHOMONASE

a- Chez la femme :

Urétrites et vaginites à trichomonas :

- traitement mixte de 10 jours comportant un comprimé pelliculé à 250 mg par voie orale 2 fois par jour.

ou

- 2 g en dose unique en une seule prise (4 comprimés pelliculés à 500 mg).

Le traitement oral est souvent complété chez la femme par l'administration d'un ovule à 500 mg pendant 10 jours.

b- Chez l'homme :

Urétrites à trichomonas : 500 mg (2 comprimés pelliculés à 250 mg) par voie orale en deux prises pendant 10 jours. Très exceptionnellement, il peut être nécessaire d'élèver à 750 mg ou à 1 g (3 ou 4 comprimés pelliculés à 250 mg) la dose journalière.

Que le partenaire présente ou non des signes cliniques d'infestation à trichomonas vaginalis, il importe qu'il soit traité concurremment, même en l'absence de réponse positive du laboratoire.

C- LAMBLIASIE

Adultes : 750 mg à 1 g (3 à 4 comprimés pelliculés à 250 mg) par jour pendant 5 jours.

Enfants de : 2 à 5 ans (suspension buvable) : 250 mg/jour

5 à 10 ans : 375 mg/jour (suspension buvable et, à partir de 6 ans pour les comprimés pelliculés)

10 à 15 ans : 500 mg/jour (1 comprimé pelliculé à 250 mg 2 fois/j)

D- VAGINITES NON SPECIFIQUES

Un comprimé pelliculé à 500 mg 2 fois par jour, associé à un ovule par jour par voie vaginale, pendant 7 jours.

Traitement simultané du partenaire

E- INFECTIONS A GERMES ANAEROBIES

Adultes : 1 à 1,5 g (2 à 3 comprimés pelliculés à 500 mg) par jour.

Enfants : 20 à 30 mg/kg/jour

La posologie varie selon la gravité de l'infection traitée.

En cas d'infection sévère, la voie IV est indiquée à raison de :

Adultes : 1 à 1,5 g/j en 2 ou 3 perfusions intraveineuse

Enfants : 20 à 30 mg/kg/j en 2 ou 3 perfusions intraveineuse.

Le relais peut être pris par voie orale, à la même posologie, lorsque l'état du malade le permet.

F- PROPHYLAXIE DES INFECTIONS POSTOPERATOIRES

L'antibiotoprophylaxie doit être de courte durée, le plus souvent limitée à la période préopératoire, 24 heures parfois, mais jamais plus de 48 heures. 30 minutes avant le début de l'intervention :

Adultes : dose unique de 1 g en IV.

Enfants : dose unique de 20 à 40 mg/kg en IV.

L'administration par voie IV se fait en perfusion lente, à raison de un flacon de 100 ml en 30 à 60 minutes.

CONDUITE A TENIR EN CAS DE SURDOSAGE

En cas de surdosage massif, le traitement est symptomatique.

EFFETS NON SOUHAITES ET GENANTS

COMME TOUT PRODUIT ACTIF, CE MEDICAMENT PEUT, CHEZ CERTAINES PERSONNES, ENTRAINER DES EFFETS PLUS OU MOINS GENANTS. NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

- Troubles digestifs bénins : nausées, vomissements, diarrhées, douleurs épigastriques.

Glossite, stomatite, goût métallique.

Exceptionnellement : cas de pancréatite réversible à l'arrêt du traitement.

- Troubles dermatologiques : prurit, éruption cutanée, urticaire, œdème de Quincke.

Exceptionnellement : choc anaphylactique.

- Troubles neuro-psychiques : céphalées, vertiges, neuropathies sensitives, convulsions, ataxies, confusion, hallucinations.

- Troubles hématologiques : très rares cas de neutropénies, d'agranulocytose, thrombopénie.

- Modification réversible des tests hépatiques.

- Coloration brun rougeâtre des urines par un métabolite.

CONSERVATION

Solution injectable pour perfusion 500 mg/100 ml : A conserver à l'abri de la lumière.

Ceci est un médicament

Un médicament n'est pas un produit comme les autres

Il vous concerne, vous et votre santé

Le médicament est un produit actif

Une longue recherche a permis de découvrir son activité mais son absorption n'est pas toujours sans danger

Il ne faut jamais abuser des médicaments

Il ne faut utiliser les médicaments qu'à bon escient

Utilisez les médicaments prescrits comme vous le conseille votre médecin

Il sait quels sont les médicaments dont vous avez besoin

Exécutez exactement les prescriptions de son ordonnance : suivez le traitement prescrit, ne l'interrompez pas,

ne le reprenez pas de votre seule initiative

Votre pharmacien connaît les médicaments : suivez ses conseils

Il ne s'agit pas pour vous de prendre des médicaments en quantité importante

Il s'agit pour vous de prendre les médicaments dont vous avez besoin

NE LAISSEZ PAS LES MEDICAMENTS A LA PORTEE DES ENFANTS.

ZYRDOL® (Métronidazole)

FORMES PHARMACEUTIQUES ET PRÉSENTATIONS

- Comprimés pelliculés dosés à 250 mg en boîte de 20
- Comprimés pelliculés dosés à 500 mg en boîte de 20
- Suspension buvable dosée à 125 mg/ 5 ml, flacon de 120 ml
- Solution injectable pour perfusion dosée à 500 mg/ 100 ml

COMPOSITION

- Comprimé pelliculé à 250 mg	
Métronidazole	250 mg
Excipient qsp 1 comprimé pelliculé	
- Comprimé pelliculé à 500 mg	
Métronidazole	500 mg
Excipient qsp 1 comprimé pelliculé	
- Suspension buvable à 125 mg/ 5 ml	
Métronidazole	2,500 g
Excipient qsp 100 ml	
- Solution injectable à 500 mg / 100 ml	
Métronidazole	500 mg
Excipient qsp 100 ml	

CLASSE PHARMACOTHERAPEUTIQUE

Antibiotique antibactérien antiparasitaire de la famille des nitro-5-imidazolés.

DANS QUELS CAS UTILISER CE MÉDICAMENT (INDICATIONS)

- Amibiases.
- Trichomonases urogénitales.
- Vaginites non spécifiques.
- Lambliases.
- Traitement curatif des infections médicochirurgicales à germes anaérobies sensibles.
- Relais des traitements curatifs par voie injectable des infections à germes anaérobies sensibles.

CONTRE-INDICATIONS

Ce médicament ne doit pas être utilisé dans les cas suivants :

- Contre-indication absolue : Hypersensibilité aux nitro-imidazolés.
 - Contre-indication relative : Disulfiram-Alcool.
- EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE CONSULTER UN MEDECIN.
- MISES EN GARDE ET PRÉCAUTIONS
- Évitez les boissons alcoolisées
 - Il convient d'interrompre le traitement à l'apparition de vertiges ou de confusion.
 - Prévenez votre médecin en cas d'antécédent de confusion.
 - Attention à la prise de ce médicament si : Suspension buvable ; Ce médicament contient du saccharose, malabsorption du glucose et du galactose ou un déficit en sucrase-isomaltase (maladies métaboliques rares).
 - Ce médicament contient 2,5 g par unité de prise (5 ml) : tenir compte dans la ration journalière en cas de régime pauvre en sucre ou de diabète.
 - Ce médicament contient des parahydroxybenzoates et peut provoquer des réactions allergiques (éventuellement retardées).
 - Comprimé pelliculé : En raison de la présence de lactose, ce médicament est contre-indiqué en cas de galactosémie congénitale, de syndrome de malabsorption du glucose et du galactose ou de déficit en lactase.

INTERACTIONS MÉDICAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS

- Déconseillés : Alcool : chaleur, rougeurs, vomissements, tachycardie. Disulfiram : bouffées délirantes. Etat confusionnel. Nécessitant des précautions d'emploi : Anticoagulants oraux : augmentation de l'effet anticoagulant et du risque hémorragique. Adapter les doses de l'anticoagulant oral. A prendre en compte : Fluoro-uracile

- Examen paraclinique : Le méthronidazole peut immobiliser les tréponèmes et donc faussement positiver un test de Nelson.

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MÉDICAMENTS, IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MÉDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.

GROSSESSE ET ALLAITEMENT

Le méthronidazole peut être administré chez la femme enceinte, et doit être évité pendant l'allaitement.

D'UNE FAÇON GÉNÉRALE, IL CONVIENT AU COURS DE LA GROSSESSE OU DE L'ALLAITEMENT DE TOUJOURS DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN AVANT D'UTILISER UN MÉDICAMENT.

CONDUCTEURS ET UTILISATEURS DE MACHINES

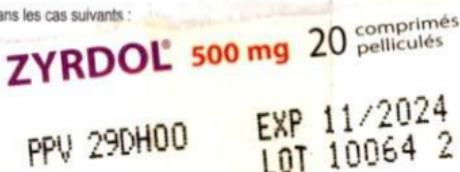
Il convient d'avertir les patients du risque potentiel de vertiges, de confusion, d'hallucinations ou de convulsions et de leur recommander de ne pas conduire de véhicules, ni d'utiliser de machines en cas de survenue de ce type de troubles.

LISTE DES EXCIPIENTS A EFFET NOTOIRE

- Comprimés pelliculés à 250 mg : Lactose
- Comprimés pelliculés à 500 mg : Lactose
- Suspension buvable à 125 mg/ 5 ml : Saccharose, sodium environ 20 mg pour 100 ml : le taux de sodium est inférieur à 1 mmol par dose, c'est-à-dire "sans sodium", parahydroxybenzoate de méthyle et de propyle.
- Solution injectable pour perfusion à 500 mg/ 100 ml : sodium environ 330 mg pour 100 ml.

POSÉOLOGIE USUELLE, VOIE ET MODE D'ADMINISTRATION

Dans tous les cas se conformer strictement à l'ordonnance de votre médecin. A titre indicatif, la posologie usuelle est :



VACIEN.

mouvements volontaires,